

### Restauration

À la maison de naissance, vous bénéficierez de trois repas variés et équilibrés par jour. Le petit-déjeuner est préparé par les sages-femmes et servi individuellement. Le déjeuner et le dîner sont préparés et livrés par la cuisine de l'hôpital de Zweisimmen. Plusieurs menus et collations sont à votre disposition. Sur demande, vos accompagnateurs et vos proches peuvent commander des repas chauds et froids tous les jours jusqu'à 17h30. Avez-vous des exigences, des souhaits ou des intolérances alimentaires particuliers ? La cuisine de l'hôpital Zweisimmen peut en tenir compte.

**Repas : petit-déjeuner individuel, déjeuner à 12h00, dîner à 18h00.** Les collations ainsi que l'eau et le thé pour les accouchées sont gratuits. Du café et des boissons ainsi que la cafétéria de l'hôpital de Zweisimmen sont à votre disposition.

### Visite

Le séjour en maternité doit permettre à la mère et à son enfant de s'adapter à leur nouvelle vie dans un environnement calme et protégé. La mère et l'enfant doivent pouvoir se remettre de l'accouchement. C'est pourquoi nous avons fixé des horaires de visite : **Tous les jours de 15 h à 17 h.**

La famille proche et vos proches sont les bienvenus à tout moment à la maison de naissance, en accord avec vous. C'est à vous, en tant que famille, qu'il incombe de vous occuper des autres enfants. Le silence doit régner dans la maison de naissance à partir de 22 heures.

### Prix du séjour

Les frais liés à votre séjour en tant que jeune maman et à celui de votre enfant sont entièrement pris en charge par la caisse d'assurance maladie.

Les pères/partenaires et les frères et sœurs doivent s'acquitter des frais suivants pour leur séjour :

- Petit-déjeuner : 12 CHF
- Déjeuner : 15 CHF
- Dîner : 15 CHF
- Prix par nuit, petit-déjeuner compris : 75 CHF

Les frais vous seront facturés lors de votre départ.

### Sortie

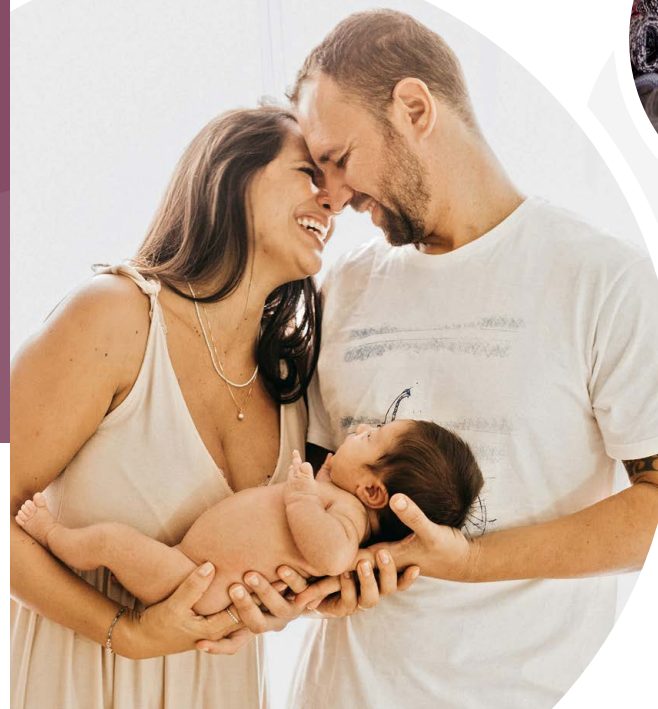
Avant que vous ne rentriez chez vous avec votre enfant, la sage-femme vous recevra pour un entretien de sortie. Vous discuterez ensemble de la suite des soins à domicile. Le jour de la sortie, la chambre doit être libérée avant 11 heures (une heure plus tardive est possible après accord).

**L'équipe de la  
Maternité Alpine  
vous souhaite, à vous  
et à votre famille,  
un séjour agréable et  
enrichissant.**

# Nous déménageons, mais nous restons à votre disposition

## GEBURTSHAUS MATERNITÉ ALPINE

Hôpital Zweisimmen



**GENOSSENSCHAFT GEBURTSHAUS  
SIMMENTAL-SAANENLAND MATERNITÉ ALPINE**

Tél. +41 33 722 71 61 | hebammen@maternitealpine.ch  
www.maternitealpine.ch



@maternitealpine



# À vos côtés tout au long de votre grossesse et au-delà.

**Chers futurs parents, à la maison de naissance Maternité Alpine, les mamans et les bébés peuvent se remettre de l'accouchement dans le calme et la sécurité.** C'est un lieu destiné à toute la famille : les papas peuvent être présents 24 heures sur 24 et les frères et sœurs sont également les bienvenus. Nous vous accompagnons du début de la grossesse jusqu'à la fin du post-partum à domicile. Il nous tient à cœur que vous puissiez profiter pleinement de votre séjour en famille, en vous sentant choyés. **Voici quelques conseils pour que tout se passe au mieux :**

## Inscription

Vous pouvez vous inscrire auprès de la sage-femme de service pour un suivi de grossesse, une prise en charge en hospitalisation et/ou un suivi post-partum à domicile. Au préalable, nous vous enverrons une note d'information sur le traitement et la protection de vos données personnelles, que vous devrez apporter, dûment signée, lors de la première consultation ou à votre admission en hospitalisation post-partum. Si vous avez encore des questions, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone ou par e-mail.

Inscrivez votre enfant auprès de la caisse d'assurance maladie avant même sa naissance. L'hôpital ou la maison de naissance se chargera de déclarer votre enfant auprès du bureau d'état civil d'Oberland-West à Thoune.

Pour toute question concernant le nom de famille, l'autorité parentale conjointe, la déclaration de naissance pour les parents étrangers, l'acte de naissance et autres, veuillez vous adresser directement au bureau d'état civil : Bureau d'état civil Oberland-West, Scheibenstrasse 3, 3600 Thoune  
Tél : 031 635 43 00, E-mail : za.oberland-west@pom.be.ch

## Suivi pendant la grossesse et service d'assistance 24 heures sur 24

Nous assurons votre suivi en collaboration avec la gynécologue, les sages-femmes agréées ou la maternité. Selon le lieu prévu pour l'accouchement, le suivi prénatal s'effectue exclusivement dans ce lieu.

La sage-femme de garde est à votre disposition 24 heures sur 24. Elle est joignable à tout moment au 033 722 71 61.



## Prise en charge pendant l'accouchement

À compter du 1er juillet 2026, la maison de naissance Maternité Alpine n'accueillera provisoirement plus d'accouchements.

## Suivi et soins en post-partum stationnaire

Vous devez vous présenter à la maternité Alpine pour votre post-partum stationnaire au plus tard le lendemain de l'accouchement, indépendamment du lieu de l'accouchement. Veuillez vous adresser suffisamment tôt à la sage-femme de service. Un séjour stationnaire est également possible si vous bénéficiez d'un suivi externe pendant la grossesse et le post-partum à domicile.

Les soins postnataux comprennent les contrôles médicaux de la mère et de l'enfant, le soutien et l'accompagnement pour l'allaitement, les soins au nourrisson et tous les autres aspects liés à la maternité.

## Durée moyenne du séjour

Les femmes restent en moyenne 3 à 4 nuits à la maternité.

## Collaboration avec des femmes médecins spécialistes

La maternité travaille en étroite collaboration avec la docteure Kleinebeker, spécialiste en gynécologie et obstétrique, ainsi qu'avec les pédiatres et la néonatalogiste, la docteure Ader et la docteure Brunatti, de Medbase Zweisimmen. Cela permet d'assurer un suivi interdisciplinaire de qualité, du début de la grossesse jusqu'à la parentalité.



## Espaces

À partir du 1er juillet 2026, la maternité sera située au premier étage de l'hôpital de Zweisimmen, à côté du service des urgences.

L'espace de la maternité est séparé physiquement du service des urgences de l'hôpital de Zweisimmen par une porte coulissante. Seules les personnes autorisées ont accès aux locaux de la maternité. Une signalisation est en place. Deux chambres familiales spacieuses sont à votre disposition pour votre séjour post-partum. Dans la grande salle à manger et de séjour, vous trouverez un coin salon confortable, des jouets pour enfants, des informations utiles et des brochures. Cette grande pièce peut, si nécessaire, être utilisée comme chambre familiale. Le bureau des sages-femmes, la salle d'examen et d'accouchement ainsi que la cuisine interne se trouvent également au même étage. L'accès au jardin est accessible de plain-pied pour les accouchées et les visiteurs. Le jardin est également utilisé par les résidents de l'unité de décence de la maison de retraite STS AG.

Pour préserver le calme, nous avons renoncé à la télévision, à la radio et aux lignes téléphoniques dans les chambres de la Maternité Alpine.

## À emporter pour le séjour en maternité

- Des vêtements confortables, des chaussettes chaudes, des pantoufles, des articles de toilette personnels
- De la musique et autres activités qui vous tiennent à cœur
- Médicaments pris régulièrement
- Carte de groupe sanguin
- Carte d'assurance maladie
- Pour le retour : des vêtements pour enfants et un siège auto Maxicosi

Des produits de soins et du matériel pour la période post-partum, du linge de douche et de bain, des vêtements pour bébés et des couches sont mis à votre disposition pendant votre séjour à la maternité.